

CARNAC



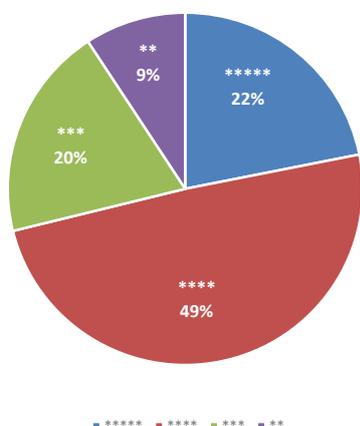
2024 CHIFFRES CLÉ !



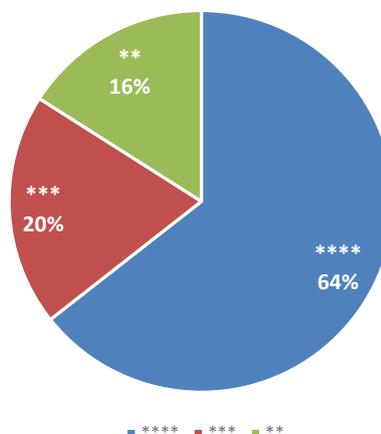
CAPACITE D'ACCUEIL

CAPACITES D'HEBERGEMENT DE LA POPULATION NON PERMANENTE					
Natures	Nombres		Coefficients de pondération		Totaux
Chambres en hôtellerie classée et non classée	517	X	2	=	1034
Lits en résidence de tourisme classée répondant à des critères déterminés par décret (Carnac Thalasso Spa&resort Résidence)	104	X	1	=	104
Logements meublés classés et non classés	1300	X	4	=	5200
Emplacements en terrain de camping	2555	X	3	=	7665
Lits en village de vacances et maison familiale de vacances	180	X	1	=	180
Résidences secondaires	6190	X	5	=	30950
Chambre d'hôtes	10	X	2	=	20
Anneaux de plaisance		X	4	=	
CAPACITE GLOBALE D'HEBERGEMENT DE LA POPULATION NON PERMANENTE					45 153

Répartition des emplacements en campings



Répartition des lits en hôtels



67 Restaurants, 1 Casino, 1 Thalassothérapie, 36 sites d'activités de loisirs

+ D'INFOS : Office de tourisme - 02 97 52 13 52 - www.ot-carnac



CARNAC

CHIFFRES CLÉ !



LA FRÉQUENTATION

FRÉQUENTATION DE LA STATION

Nombre de nuitées 2024 : 1 369 000 nuitées marchandes

Fréquentation estimée à partir des données provenant des déclarations de taxes de séjour.



16% de clientèle étrangère

- 1-Allemagne
- 2-Royaume-Uni
- 3-Belgique
- 4-Espagne
- 5-Pays-Bas
- 6-Suisse

Top 10 des départements

Départements	% de demandes
Morbihan	13%
Paris	5%
Ille et Vilaine	5%
Hauts de Seine	4%
Loire Atlantique	4%
Yvelines	3%
Nord	3%
Seine Maritime	2%
Maine et Loire	2%
Essonne	2%

POIDS ÉCONOMIQUES

CARNAC

1,8 MILLIONS DE NUITÉES TOURISTIQUES
(Hébergement marchand et non marchand)

110 MILLIONS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES

MORBIHAN

35 MILLIONS DE NUITÉES TOURISTIQUES
(Hébergement marchand et non marchand)

1,6 MILLIARDS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES

BRETAGNE

111 MILLIONS DE NUITÉES TOURISTIQUES
(Hébergement marchand et non marchand)

8 MILLIARDS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES

Sources : Taxe de séjour OT Carnac / Etude REFLET 2022 CRT Bretagne

+ D'INFOS : Office de tourisme - 02 97 52 13 52 - www.ot-carnac

